Art. 1 : **Conditions d'inscription :**

Le participant aux activités organisées par l'école Ocean Lovers Surf School déclare ne pas avoir de contre-indications médicales à la pratique du surf, savoir nager et avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de règlement.
Toute inscription à un cours de surf ou à une prestation dans notre structure se fait à partir du formulaire d'inscription qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne concernée s'il s'agit d'une personne majeure.
Pour réserver un/des cours, il faudra verser la totalité du prix de la formule choisie (voir art. 2 conditions de paiements).

Art. 2 : Conditions de réservation et paiement des cours :

Le concept de L'école de surf étant un « Camion école de surf » garé sur le parking, tous les paiements devront se faire « à distance »
Pour réserver un/des cours, il faudra verser la totalité du prix de la formule choisie par virement bancaire à:
C.I.C: Moutardeau Samuel Ocean Lovers Surf School ou via l'application de paiement Lydia/PayPal ou par l'envoie d'un chèque par courrier.

A**rt. 3** : **Responsabilité :**

Les élèves sont pris en charge par la structure et donc sous la responsabilité des éducateurs durant les horaires de cours définis et communiqués à l'avance. Les élèves sont à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs à la fin du créneau horaire. La responsabilité civile de la structure cesse en dehors de ce cadre.
Les parents ont obligation de s'assurer que les cours ont bien lieu avant de laisser leurs enfants dans notre structure. Chaque personne inscrite est responsable du matériel en cas de perte ou de vol. Les participants doivent bénéficier d'une assurance individuelle accident et d'une assurance individuelle rapatriement.

A**rt. 4** : **Annulation des cours**

En cas de mauvaises conditions météorologiques (mer trop forte, orage...), les cours qui ne pourront pas être effectués dans le cadre de la prestation souscrite seront, en accord avec les élèves :

- Remplacés par une activité de substitution (découverte du milieu, du matériel, sensibilisation à l'écologie, cours théoriques),

- Reportés à une date ultérieure dans la possibilité des plannings de l'école et des disponibilités de l'élève, - Transformés en avoir valable dans notre structure,

- Remboursés en dernier recours.
Clause de remboursement pour impossibilité d'assister a un ou plusieurs cours sur justificatif test positif covid ou contre indication médicale interdisant la pratique du surf et/ou décret interdisant la pratique du surf en cours collectif dans le cadre d'une école de surf. Les cours non effectués du fait du participant ne seront pas remboursés sauf sur la présentation d'un certificat médical. Toute absence ou annulation non signalée 24H à l'avance sera facturée.

Art 5 : Responsabilité de l'école

Les stagiaires seront pris en charge par l'école et donc sous la responsabilité du moniteur. Ils restent sous la responsabilité du moniteur du début du cours jusqu'au moment du rangement de leurs combinaisons. La responsabilité civile de la structure concernant ses stagiaires cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus. Les parents ou responsables des stagiaires devront s'assurer avant de confier les stagiaires dans l'école que la prestation prévue a bien lieu.

Art 6 : Assurance

Tous les élèves sont assurés par Allianz qui les assure pendant toute la durée du stage. La qualité d'assuré, au titre des garanties Responsabilité civile exploitation et Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès d'Allianz par Ocean Lovers Surf School, est étendue aux élèves ou stagiaires pendant le temps où ils fréquentent les cours. Il est entendu que les élèves conservent la qualité de personnes indemnisables y compris pour les dommages qu'ils peurraient se causer entres eux.

Art 7 : Engagement

Dans le cadre de la formule choisie, l'école s'engage à respecter la charte de qualité en termes de qualité d'enseignement (Moniteurs diplômé BPJEPS), d'accueil, d'encadrement et de sécurité. Le matériel nécessaire (combinaison, planche, leash).

Art 8 : Droit à l'image :

En vous inscrivant, vous donnez votre accord pour utiliser les photos et/ou films de votre image réalisés pendant votre stage, pour la réalisation de tous documents publicitaires et ce, sans contrepartie financière.